



Ski de montagne Saison 2017/2018

CAF Ile de France
5, rue Campagne Première
75014 PARIS
tél : 01 42 18 20 00
<http://www.clubalpin-idf.com>

Fiche programme de la sortie de ski de montagne n° 18-S052

Traversée des Cerces

Du 09 au 11 février 2018 / 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Oui.**
Nombre maximal de participants : 6

1-Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Thierry VARNEAU & Jérôme Breil
Coordonnées via le Kifaikoi : <http://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/kifaikoi.php>

2-Programme prévisionnel

1er jour : Traversée depuis le Pont de l'Alpe jusqu'au refuge des Drayères (2 180m) (Montée 1 100 m ; descente 700m)
2eme jour : Ascension du Mont Thabor (3 178 M) en aller-retour dénivelé : (1 000m)
3ème jour : Rocher de la Grande Tempête. (3 002 m) (Montée 820m ; descente sur Névache (1 400 m)

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

3-Caractéristiques de la course programmée

3.1-Niveau :

Cotation :	Difficulté : PD+
Type de course :	Conduite de course : 3S
Dénivelé journalier maximal prévu :	Aller-Retour
Rythme d'ascension exigé :	1 300 m
	environ 300 m/h

Voir explications sur le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski et surf de montagne », rubrique niveaux.

3.2-Particularités :

La traversée du 1^{er} jour est longue et nécessite de bonnes conditions. Un autre accès par le col du Chardonnet est possible.

3.3-Conditions d'hébergement :

Refuge des Drayères. Hébergement en demi-pension.

3.4-Frais prévisionnels :

Frais prévisionnels supplémentaires sur place (hébergement, repas)
40 € /jour + petit dej du samedi matin (10 € env.) et repas du lundi soir (20 € env.).

Assurance annulation : facultative, voir le détail dans le processus d'inscription.

Conditions d'annulation : https://www.clubalpinidf.com/documentationAccesPublic/conditions_inscription.pdf

3.5-Arrhes :

Au cas où des arrhes auraient été versées par le CAF pour cette sortie, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement ou d'annulation.

4-Voyage

Départ de Paris Porte d'Orléans (devant la statue du Mal Leclerc), le **jeudi 8 février**, rendez-vous 20h00 pour un départ à 20h30 au plus tard.

Retour le lundi 12 février Porte d'Orléans vers 5h30

5-Equipement individuel

5.1-Matériel indispensable pour toutes les sorties :

Voir le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski et surf de montagne », rubrique matériel.

Notamment : ARVA, pelle, sonde et frontale

Attention : l'organisateur ne pourra autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2-Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Crampons, piolet léger.

5.3-Nourriture à emporter :

3 vivres de course.

5.4-Documents administratifs nécessaires :

Carte CAF, carte d'identité

6-Réunion préparatoire

Contactez si besoin l'un des organisateurs par mail.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.